Les Echos Le Parisien SERVICES

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000009567 (Réf : d’assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Saint Cyr sous Dourdan et du Val Saint Germain.) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 24 août 2026
- Département : 91 Essonne
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le jeudi 20 août 2026

LES ECHOS LE PARISIEN SERVICES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 [illegible]
S.A.S.U. au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s’autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Les Echos Le Parisien
SERVICES

SYNDICAT DE L'ORGE

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES ET PLUVIALES
AVIS D'ENQUETE

Par arrêté n°ASST-2026/4, le Président du Syndicat de l'Orge à ordonner l'ouverture de l'enquête publique qui aura lieu du 14/09/2026 au 13/10/2026 portant sur l'établissement du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Saint Cyr sous Dourdan et du Val Saint Germain.

Les intéressés pourront, pendant cette période, prendre connaissance du dossier dans les mairies de St Cyr et du Val aux horaires d'ouverture normales, ainsi qu'à l'adresse web : https://www.syndicatdelorge.fr/actualites/

M. Joël RIVAULT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Versailles, pour recevoir en personne les :

• Mercredi 16 septembre de 9h à 12h en mairie de Saint Cyr sous Dourdan,
• Samedi 26 septembre de 9h à 12h en mairie du Val Saint Germain,
• Samedi 3 octobre de 9h à 12h en mairie de Saint Cyr sous Dourdan,
• Mardi 13 octobre de 9h à 12h en mairie du Val Saint Germain.

Les observations pourront être inscrites sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les locaux des deux mairies, ou être adressées par mail à l'adresse « enquêtes-publiques@syndicatdelorge.fr » en indiquant en objet : « Enquête publique zonage assainissement Saint Cyr sous Dordan/Le Val St Germain » ou enfin en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur, M. Joël RIVAULT, avec le même objet à l'adresse : Syndicat de l'Orge – 163 route de Fleury – 91170 VIRY CHATILLON.

Les observations transmises par courriel ou courrier ne seront prises en compte que si elles sont reçues pendant la durée de l'enquête.

Les rapports et conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairies ou au Syndicat dès qu'ils seront transmis au Syndicat de l'Orge à la fin de la procédure d'enquête et cela pendant une durée minimale d'un an.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site https://services.lesechosleparisien.fr/
Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).

Les Echos Le Parisien
SERVICES

Les Echos Le Parisien Services S.A.S au capital de 150 000 euros – RCS Paris 799 256 185 – CODENAF 7022Z – TVA FR56799256185 – SIRET 799 256 185 00023
Siège Social: 10, boulevard de Grenelle – CS 10817 75738 PARIS Cedex 15 – Tél: +33(0)1 87 39 84 85 – Courriel: legales2@leparisien.fr